

ALGÉRIE : en marche vers le socialisme

La révolution algérienne et le problème de l'Etat

par Manuel BRIDIER

SI la révolution algérienne est suivie dans le monde avec une telle passion, si elle donne lieu à des commentaires contradictoires, ce n'est pas seulement à cause du passé, dont le souvenir encore chaud sensibilise l'opinion. C'est aussi que notre avenir dépend pour une large part du succès de son expérience. A travers les comités de gestion industriels et agricoles, le prolétariat d'Algérie forge un instrument dont le prolétariat d'Europe pourra demain se servir. Son effort est une contribution théorique et pratique d'une grande richesse à la doctrine socialiste en général.

Un échec de l'autogestion serait un recul considérable pour la conception du socialisme à laquelle nous sommes attachés. Il serait utilisé par les partisans du centralisme bureaucratique pour démontrer l'incapacité du prolétariat à gérer lui-même ses propres affaires.

Mais le résultat ou l'échec ne dépendent pas seulement du travail accompli dans tel ou tel secteur. Ils dépendent de l'évolution économique générale. Toutes les innovations politiques ou juridiques seront réduites à leur propre caricature si elles s'inscrivent dans un contexte général de misère.

Pour l'instant, la situation économique de l'Algérie reste menaçante. Les stocks s'épuisent. Le niveau de vie diminue. La production est stagnante. La balance des paiements est

largement déficitaire. Tout doit donc être subordonné au développement de la production.

Le budget d'équipement qui vient d'être adopté par l'Assemblée algérienne consacre à la production 58 % des crédits contre 16,30 % à l'infrastructure et 9 % à l'enseignement. Cette proportion pourra choquer. Elle est fondamentalement juste.

Sans accroissement de la production, tout l'acquit politique et social de la révolution algérienne s'effondrera. Développer la production est aujourd'hui l'acte révolutionnaire par excellence.

Tel n'est pas, bien entendu, l'objectif du capitalisme mondial. Pour le capitalisme, le développement de la production est subordonné à la recherche du profit. Dans les pays ex-coloniaux, en particulier, le développement de la production n'est envisagé qu'en fonction des besoins mondiaux.

Le préalable de l'indépendance

L'indépendance économique et politique est donc la condition d'un développement conforme aux besoins des masses. Mais un minimum de développement économique, industriel notamment, n'est-il pas à son tour la condition de l'indépendance ?

Le gouvernement Ben Bella s'est efforcé de résoudre cette contradiction d'une manière réaliste. Il sait qu'il ne peut pas se passer des

capitiaux étrangers. Il sait aussi que les intérêts de ces capitaux ne sont pas les siens. Il s'efforce donc de les utiliser tout en les plaçant dans un cadre qui les neutralise.

Il s'agit d'abord de jouer sur les contradictions internes du capitalisme pour desserrer l'étreinte du capitalisme dominant, c'est-à-dire du capitalisme français. La construction du pipe-line d'Arzew par une firme britannique en est un exemple.

Il s'agit ensuite de circonscrire l'influence des capitaux étrangers dans l'espace (en leur assignant certaines branches de production) et dans le temps (en envisageant dès maintenant leur élimination).

La limitation du capitalisme privé « dans l'espace », c'est-à-dire son orientation vers les secteurs où son intervention est jugée souhaitable, est assurée par la création de sociétés d'économie mixte dans lesquelles l'Etat algérien détiendra 51 p. 100 du capital. Ces sociétés permettront, dans une première phase, l'utilisation du capital étranger et le maintien en Algérie des techniciens capitalistes dont l'industrie algérienne ne peut guère se passer actuellement.

Bien entendu, le capitalisme privé cherchera à déborder le cadre qui lui est fixé. Il cherchera à se servir de ses avantages techniques pour diriger en fait les entreprises, malgré sa position minoritaire. La « coexistence » à l'intérieur des sociétés d'économie mixte ne peut se concevoir que sous la forme d'une lutte vigilante et permanente.

Il en va de même pour la limitation dans le temps. Le code algérien des investissements présente cette originalité qui prévoit les conditions d'expropriation du capital investi, y compris, bien entendu, des capitaux investis dans les sociétés d'économie mixte.

Certains capitalistes peuvent accepter, dans l'espoir d'un revenu immédiat, sans grand souci de sa durée. D'autres pensent bien que le temps travaillera pour eux et que l'échéance n'arrivera jamais.

La perspective définie par le gouvernement algérien suppose, en effet, le développement parallèle du secteur capitaliste et du secteur autogéré. Bien entendu, ce développement ne peut être que transitoire. A plus long terme, l'un des deux secteurs doit disparaître.

Dans un discours prononcé récemment devant l'Assemblée Nationale algérienne, le ministre de l'Economie, Bachir Boumaza, dé-

clarait nettement :

« Nous sommes prêts à garantir la propriété privée pour une certaine période, mais, à long terme, le secteur privé doit disparaître. Le secteur privé peut servir le socialisme s'il prépare peu à peu les conditions de sa propre disparition. »

Nous ajouterons, quant à nous, que l'issue de cette « concurrence » dépend d'abord de la mesure dans laquelle le secteur socialiste se développera. C'est à l'intérieur des entreprises autogérées que se joue l'éviction du capitalisme ou son retour triomphant.



Photo Elie Kagan

Ni bureaucratie ni autonomisme

Si le secteur autogéré produit trop cher, s'il n'atteint pas ses objectifs, s'il est étranglé par le système bancaire capitaliste, c'est lui qui disparaîtra. Pour que le vaincu soit le secteur capitaliste, il faut que le secteur autogéré remplisse ses objectifs de production, ce qui suppose à la fois la discipline intérieure et l'aide de l'Etat.

Deux dangers le menacent dans cette entreprise : la bureaucratie et l'autonomisme.

Déjà les bureaucrates se servent des faiblesses inévitables pour préconiser la mise au pas des comités de gestion. Toutes les décisions seraient prises à l'échelon central. Les comités ne seraient plus que la façade folklorique d'une économie d'Etat.

Une telle politique ne tuerait pas seulement dans l'œuf ce que la révolution algérienne apporte de plus valable au mouvement socialiste en général, elle conduirait aussi à l'échec

sur son propre terrain, celui de l'efficacité économique. Privé de son moteur psychologique, le secteur autogéré déclinerait et serait absorbé par le secteur capitaliste privé.

Mais l'échec peut aussi venir d'une coordination insuffisante. Les comités de gestion peuvent devenir autant de petites féodalités économiques, soucieuses du profit de « leur » entreprise, du revenu de « leurs » ouvriers, sans égard aux objectifs généraux du plan.

Une telle politique mènerait elle aussi au dépérissement du secteur autogéré. S'il ne faut stériliser l'autogestion, il ne faut pas non plus l'enfermer dans un autonomiste étroit.

Coordonner l'action des entreprises autogérées dans des conseils économiques locaux et régionaux. Créer une banque du

secteur socialiste qui tiendrait les comptes de ces entreprises, générerait leurs dépôts et leur consentirait des crédits. Regrouper les meilleurs techniciens et chercheurs dans des bureaux d'étude, au service du secteur autogéré tout entier. De tels projets sont à l'étude et le prochain congrès de l'autogestion devra se prononcer à leur sujet.

En fait, c'est tout le problème de l'Etat et de la révolution qui se trouve ainsi posé.

Dans la période de transition qui est ouverte, le rôle de l'Etat est inévitable. La question est de savoir s'il peut aider les travailleurs à exercer et à apprendre leur rôle de gestion sans se substituer à eux à travers sa propre bureaucratie. Cela dépend de la nature même de cet Etat, du rôle des masses, du rôle et de la nature du Parti.